

Cabinet de la S.C.P. d'Avocats GERBAUD-AOUDIANI-CHARMASSON-COTTE-MOINEAU-ROUANET, dont le siège est 33 Bd Georges Pompidou à GAP.

VENTE PAR ADJUDICATION

La vente aura lieu à l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance de GAP, au Palais de Justice, Place Saint-Arnoux

LE JEUDI 3 MARS 2011 A 14 HEURES,

La vente aura lieu à la requête de :

- LE CREDIT LYONNAIS, Société Anonyme au capital de 1.847.857.783 €uros, dont le siège social est à LYON, 18 Rue de la République et le siège central est à PARIS 75002, 19 Boulevard des Italiens, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro B 954.509.741,

Agissant par son mandataire, LE **CREDIT LOGEMENT, SA** au capital de 1.253.974.758,25 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 302 493 275, dont le siège social est 50 Boulevard Sébastopol à PARIS CEDEX 03 – 75155, agissant par son représentant légal en exercice, agissant par son représentant en exercice domicilié ès qualité audit siège,

En vertu d'une délégation de pouvoir reçue de Philippe CHENE, Responsable des Unités DTSC de TOURS et SAINT-AVERTIN, domicilié à TOURS (37000), 8 rue du Docteur Denoyelle, suivant acte sous seing privé en date du 22 Avril 2003,

Créancier poursuivant ayant pour Avocats la SCP GERBAUD-AOUDIANI-CHARMASSON – COTTE – MOINEAU-ROUANET,

DESIGNATION

SUR LA COMMUNE D'ORCIERES,

Dans un immeuble en copropriété sis lieudit "Le Village", dénommé Le Drac, figurant au cadastre de la manière suivante :

- Section AB n° 205, le Village, pour 03 a 75 ca,
- Section AB n° 206, le Village, pour 04 a 40 ca,
- Section AB n° 207, le village, pour 55 a 31 ca,

A savoir :

Le lot n° 18 (DIX HUIT) :

Soit dans le bâtiment A, escalier 2, un appartement de type 2, au 3^{ème} étage à droite,

Avec la jouissance d'un casier à ski situé dans un local commun, soit le premier en entrant, à gauche.

Il est précisé que l'aménagement de ce casier dans le local commun a été autorisé suivant délibération de la copropriété en date du 18 Août 2001,

Et les tantièmes suivants :

- 62/3.000èmes des parties communes générales du sol et de l'ensemble immobilier,
- Et 62/1.500èmes des charges spéciales du bâtiment A,

Ainsi que tous immeubles par destination.

MISE A PRIX : 44.400 Euros,

(QUARANTE QUATRE MILLE QUATRE CENTS Euros)

Selon acte en date du 5 Janvier 2010, Maître DELPHIN-NICOLAS, Huissier de Justice à SAINT BONNET EN CHAMPSAUR a procédé à un procès-verbal descriptif des biens et droits immobiliers mis en vente, duquel il résulte que " le casier à ski de Mr et Mme TABEAU se trouve au rez-de-chaussée de l'immeuble. Ce local est commun : les casiers à ski sont de simples placards en contreplaqué fermés à clés, d'une largeur d'environ 40 cm. Plusieurs placards ne portent pas de nom.

L'appartement est inoccupé.

Le Syndic de l'immeuble est l'Agence URBANIA à 05260 ANCELLE"

LOI CARREZ :

La superficie privative s'établit à : 44,61 m2,

(QUARANTE QUATRE METRES CARRES SOIXANTE ET UN).

Les visites auront lieu le JEUDI 17 FEVRIER 2011 à 14 H 30, en présence de Maître DELPHIN-NICOLAS, Huissier de Justice à SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR (Tél 04 92 50 01 40), rendez-vous sur les lieux, sous réserve d'un délai de prévenance obligatoire de 5 jours.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Les enchères sont fixées à la somme de 1.000 Euros.

Elles ne pourront être reçues que par Ministère d'Avocat.

Frais et droits en sus et en outre, aux clauses et conditions du Cahier des Conditions de la vente.

Toute personne intéressée pourra faire surenchère du dixième, dans le délai de 10 jours après la vente.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

- Vous pouvez vous adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de GAP, Place Saint-Arnoux,

- au Cabinet de la SCP d'Avocats GERBAUD-AOUDIANI-CHARMASSON-COTTE-MOINEAU-ROUANET, 33 Bd Georges Pompidou à GAP, sur rendez-vous, ou par téléphone au 04.92.51.87.75 SERVICE DES VENTES IMMOBILIERES.

Où vous pourrez prendre connaissance du cahier des conditions de la vente.

Signé : SCP d'Avocats GERBAUD-AOUDIANI-CHARMASSON-COTTE-MOINEAU-ROUANET